

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE

ET DE SIGILLOGRAPHIE

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

DIRECTEURS :

MM. LE V^{te} B. DE JONGHE, A. DE WITTE ET FRÉD. ALVIN

1914

SOIXANTE-DIXIÈME ANNÉE.



BRUXELLES

J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI

Rue de la Limite, 21.

1914

A propos des Médailles de La Fayette par Benjamin Duvivier

PLANCHE VII.

On sait que Benjamin Duvivier exécuta deux médailles à l'effigie de La Fayette. Il offrit la première à la Garde Nationale, en 1790 (1). Le Louvre a acquis récemment le dessin qui a été fait par l'artiste en vue de l'exécution de cette pièce (2). C'est un charmant profil à gauche tracé à la mine de plomb, de 0^m.16 × 0^m.21. Benjamin Duvivier l'a copié avec exactitude dans sa première médaille, c'est pourquoi nous en donnons une reproduction pl. VII. La pièce était en vente en mai 1790 : elle est annoncée dans le supplément du 8 mai 1790 du *Journal de Paris*.

Le 8 octobre 1791, La Fayette se rendit au Conseil général de la Commune de Paris ; il déclara que, vu la mise en vigueur de la Constitution, sa mission se trouvait terminée, et qu'il se démettait du commandement général de la Garde Nationale de Paris. Cette démission fut acceptée, mais le Conseil général de la Commune (3) décida, le

(1) *Trésor de Numismatique et de Glyptique. Médailles de la Révolution française*. Paris, 1836, pl. ix, 3 HENRY NOCQ, *Les Duvivier*. Paris, 1911, p. 222, n° 238, et planche p. 216.

(2) Voy. H. NOCQ, *o. c.*, p. 118.

(3) S. LACROIX, *Actes de la Commune de Paris pendant la Révolution*. 2^e Série, t. vii. Paris, 1909.

13 octobre, suivant qu'une médaille d'or serait frappée en l'honneur de La Fayette et que l'Académie des Inscriptions serait priée d'en fournir l'inscription (1). Deux graveurs, Gatteaux et Duvivier, firent des offres. C'est au projet de ce dernier qu'allèrent les préférences : il fut chargé de l'exécuter (2).

Sur ces entrefaites, le 10 août 1792, La Fayette déserta le camp d'observation de Sedan et passa en Belgique. A cette nouvelle, Benjamin Duvivier se présenta devant le Conseil de la Commune de Paris, exhiba le coin du droit de la médaille de La Fayette qu'il avait gravé, et demanda que celui-ci fût brisé en place de Grève par la main du bourreau (3).

C'est ainsi que la seconde médaille (4) de La Fayette par Duvivier ne fut pas frappée ; cependant, il en existe des clichés en étain, et c'est d'après un de ceux-ci que le *Trésor de Numismatique* a fait connaître cette œuvre.

Rappelons-en la description (5) :

(1) *Histoire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, Paris, 1809, t. 4 p. 306.

(2) S. LACROIX, *o. c.*, t. VIII.

(3) MAURICE TOURNEUR, *Procès-verbaux de la Commune de Paris*, Paris, 1894, p. 51 et 61.

(4) M. NOCQ paraît confondre cette seconde médaille de La Fayette avec la première dont il a été question (voy. *Les Duvivier*, p. 104) ; en tout cas, son texte n'est pas clair et laisserait supposer que ce fut la première qui fut détruite par le bourreau. Il ne décrit pas non plus la deuxième médaille dans son catalogue.

(5) *Trésor de Numismatique et de Glyptique. Méd. de la Révol. française*, pl. 2 xxxi, et p. 35.

M(arie) · P(aul) · J(oseph) · R(och) · G(ilbert) · MO-
 TIER LAFAYETTE COMMAN(dant)† GEN
 (era)L DE LA GARDE NAT(ional)E PAR
 (isienn)E Court buste nu à gauche de La Fayette
 les cheveux liés sur le cou par un ruban. A
 l'exergue : DEPUIS LE 15 JUILLET 1789 / JUS-
 QU'AU 8 OCTOB(re). / 1791.

Diamètre 55 mm. Étain.

Quelque exemplaire de cette médaille parvint sans doute à Andenne, car parmi les œuvrettes de Jacques Richardot (1), un artiste faïencier très habile qui habitait Andenne et y travaillait entre 1786 et 1806, figure une reproduction très exacte de ce cliché, en faïence. Cette pièce fait partie de notre collection. (Voyez figure.)



(1) Voy. E.-J. DARDENNE, *Jacques Richardot, sculpteur faïencier*. *Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie*, t. XLI, 1902, pp. 55-67. IDEM, *Jacques Richardot sculpteur andennais*. *Bulletin des Musées royaux des arts décoratifs à Bruxelles*, 1909, pp. 17-21, 33-36.

En comparant la description donnée ci-dessus avec la gravure, on constatera entre elles une concordance parfaite, à cette restriction près que les lettres placées en exposant ont pour ainsi dire disparu, ou n'ont laissé comme traces que leurs hastes verticales.

Notre épreuve mesure 46 mm. de diamètre, tandis que les clichés en comptent 55. Cette différence provient de ce que la terre plastique, en séchant, subit une retraite que Brongniart (1) évalue de 10 à 15 p. c. Elle est même ici quelque peu plus considérable, mais ce détail n'a aucune importance : le faïencier andennais s'est borné à surmouler l'œuvre du médailleur.

E. J. DARDENNE.

(1) BRONGNIART. *Traité des arts céramiques*, Paris, 1844, t. I, p. 263.



B. DUVIVIER, PORTRAIT DE LA FAYETTE.